# *Un Statut avec un vrai salaire pour les AESH : Le 5 novembre, par la grève massive, nous pouvons faire céder le gouvernement !*

*Montreuil, le 30 octobre 2026*

Les députés ont adopté, ce 29 octobre, une proposition de loi « créant un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap » examinée dans le cadre d'une niche parlementaire LFI**.** Ce vote constitue une étape dans la reconnaissance des AESH et dans la lutte contre la précarité qui leur est imposée depuis trop longtemps. Mais au même moment, le gouvernement Macron-Lecornu déroule un budget d'austérité incompatible avec les revendications des AESH : un statut avec un vrai salaire !

**Quant au ministre de l'Education Nationale,** il annonce vouloir poursuivre les négociations avec les organisations syndicales pour parvenir à un pseudo-statut en janvier. La FNEC FP-FO refuse que cette échéance serve à différer une nouvelle fois les réponses attendues.

**Ce gouvernement est aujourd'hui fragilisé par les puissantes manifestations de jeunes et de salariés. C'est le moment de le faire céder sur toutes les revendications, en rejoignant la grève dès le 5 novembre appelée par toutes les confédérations.**

**NOS REVENDICATIONS :**

- ✓ **24h = un temps plein, et pas d'entourloupe sur les missions supplémentaires !**

Les 24 heures doivent correspondre à un temps plein rémunéré, prenant en compte la réalité du travail accompli. La FNEC FP-FO revendique un décret tout de suite pour que cette disposition soit garantie, contrairement au projet de « statut » du ministre Geffray qui ajouterait aux 24 heures d'accompagnement d'autres missions en complément.

- ✓ **Un véritable statut pour toutes les AESH qui le souhaitent !**

La proposition de loi permet aux AESH en activité au 1er septembre 2026 d'être nommées fonctionnaire stagiaire. **C'est une avancée :** l'expérience acquise par ces personnels doit être reconnue. Aucune AESH ne doit être écartée de la titularisation au motif qu'elle ne possède pas le diplôme exigé ou qu'elle n'a pas passé de concours.

- ✓ **PAS et PIAL : non à la mutualisation et à l'inclusion systématique !**

La FNEC FP FO refuse que les AESH soient déplacées au gré des besoins, que leur travail soit soumis à une logique de mutualisation et que les élèves soient privés de l'accompagnement et des soins auxquels ils ont droit.

La FNEC FP-FO portera ces revendications au ministère lors de la montée nationale à Paris le 5 novembre à midi (place Bainville), avant de rejoindre le cortège interprofessionnel dans le cadre de la grève appelée par toutes confédérations pour les salaires, les services publics et contre les politiques d'austérité.

**Le 5 novembre, toutes et tous en grève pour un véritable statut et la satisfaction de toutes les revendications**

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513, Montreuil Cedex - 01 56 93 22 22 - fnecfp@fo-fnecfp.fr